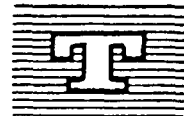


JAN 31 1977



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE TUTELLE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE
T/PET/IC/107
27 janvier 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION PRESENTEE AU NOM D'UN GROUPE PAR M. GEORGE THADDEUS
(ATOLL D'EBON, DISTRICT DES ILES MARSHALL) AU SUJET DU
TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Diffusée conformément au paragraphe 1 de l'article 85
du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

/non datés/

Nous tous qui avons apposé nos signatures à la présente pétition tenons à déclarer que nous n'approuvons pas la résolution que la Nitijela a adoptée à sa vingt-sixième session en 1976. Cette résolution, connue sous le nom de résolution No 44, recommande que le district des îles Marshall se sépare des autres districts de la Micronésie et cherche à forger son propre avenir.

C'est là, à notre avis, une grosse erreur car la Nitijela ne s'est pas enquis des vœux de tous les Marshallais par voie de référendum avant l'adoption de ce projet. Nous avons goûté à la démocratie et nous savons que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique est juste. Et nous croyons en lui. Nous savons que ce gouvernement relève du peuple.

Donc, nous, les habitants d'Ebon (auxquels d'autres personnes des îles du périmètre de Relik Rak se joindront si elles le désirent), nous apposons nos signatures au présent document en déclarant que si la Nitijela continue à faire fi des vœux de tous les Marshallais, nous condâmerons la résolution No 44 en boycottant notre Nitijela.

Par la présente pétition, nous prions le Congrès de la Micronésie, le Haut-Commissaire chargé du Territoire sous tutelle des îles du Pacifique, le Congrès des Etats-Unis, le Président des Etats-Unis, le Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies et le Secrétaire du Département de l'intérieur d'intervenir au nom de l'ensemble de la population d'Ebon, et de toute autre partie intéressée, pour qu'on ne nous force pas à abandonner l'union qui s'est faite grâce à notre gouvernement au sein du Congrès de la Micronésie.

Nous avons donné nos noms sans subir aucune menace de l'extérieur. Nous signons librement le présent document conformément à la voix de notre conscience.

Chacune des personnes ayant signé la présente pétition a atteint ou dépassé l'âge de la majorité civile.

Pétition signée par 448 personnes (signatures illisibles). La liste des signatures a été classée dans les dossiers du Secrétariat et est à la disposition des membres du Conseil qui voudront la consulter.
